



PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Maillon indispensable trop souvent négligé

COMMUNIQUÉ :

Suite aux annonces du garde des Sceaux concernant le renforcement des moyens de l'institution judiciaire, **FO Justice Personnels Administratifs** prend acte de la volonté affichée d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées par les services.

Toutefois, FO Justice Personnels Administratifs souhaite rappeler une réalité trop souvent oubliée : la Justice ne fonctionne pas sans ses personnels administratifs !

Chaque jour, dans les juridictions, les services déconcentrés des différentes directions et l'administration centrale, les personnels administratifs assurent des missions essentielles au fonctionnement de l'institution. Gestion des ressources humaines, budget, marchés publics, secrétariats, gestion administrative des dossiers, accueil des usagers, suivi des procédures : **leur travail est indispensable à la continuité du service public de la Justice.**

Pourtant, depuis de nombreuses années, ces personnels subissent eux aussi les conséquences d'un **sous-effectif chronique**. Les vacances de postes se multiplient, les charges de travail ne cessent d'augmenter et les organisations de service se dégradent, avec des conséquences directes sur les conditions de travail, la santé des agents et la qualité du service rendu.

Si **FO Justice Personnels Administratifs** ne peut que se féliciter de toute mesure visant à renforcer les moyens de la Justice, elle rappelle que ces renforts ne sauraient bénéficier à certaines catégories de personnels au détriment d'autres.

Déjà **trop souvent oubliés** des réformes statutaires et des mesures de revalorisation, les personnels administratifs ne sauraient être une nouvelle fois écartés des efforts annoncés en faveur de l'institution judiciaire.

La reconnaissance de leur rôle ne peut se limiter aux discours.

Elle doit se traduire concrètement par des recrutements à la hauteur des besoins, une amélioration des déroulements de carrière et une revalorisation réelle des rémunérations. Faut-il rappeler que les pieds de grilles en sont réduits à percevoir une indemnité différentielle pour ne pas être rémunérés en dessous du SMIC ?

Les personnels administratifs ne doivent plus être les oubliés des politiques de recrutement et des annonces ministérielles

FO Justice Personnels Administratifs demande que les futurs recrutements tiennent pleinement compte des besoins de la filière administrative et que soit enfin reconnue la place essentielle qu'occupent ces agents au sein du ministère de la Justice.

Renforcer la Justice, c'est renforcer l'ensemble de ses personnels.

Une Justice efficace repose sur l'ensemble de ses acteurs. Oublier les personnels administratifs, c'est fragiliser toute la chaîne de fonctionnement de l'institution.